



Les soldats Cardésiens

dans la Grande Guerre

| L'instant BD

Estrassinnet
de Sylvain Pongi

Page 2

| Histoire, toponymie

Anecdotes et biographies
d'Alais

Page 4

| Petite histoire

en Gardonnenque
Tarif à la carte

Page 9

| Conditions de travail

De paysan à mineur: Les gavots
débarquent en Cévennes

Page 10

LE SOMMAIRE

de la semaine



M. 56 - J. Gasquet phot. Besseges
Mines de Besseges - Trainage



Photo couverture :

Le château de Cardet

Crédits photo : Michel Vincent

SOMMAIRE N° 2332

- 2 - La sélection livres du moment - Estrassinnet
- 4 - Histoire, toponymie, anecdotes & biographies d'Alais
- 6 - Les soldats Cardésien dans la Grande Guerre - 2^{ème} partie
- 9 - Tarif à la carte
- 10 - De paysan à mineur - Les gavots débarquent en Cévennes
- 12 - Origines des armoiries de Nîmes
- 14 - Bouquet - Le Puech - 1961-1962

Annonces légales et actualités en pages centrales



Fondateur : Lucien André
Successesseur : Michel Vincent
Directrice de la publication :
Laurence Leyris-Béraud

Cévennes Magazine
RCS Nîmes 398 045 930
Siège social : 31, che. de la Plaine de Larnac
30560 Saint-Hilaire de Brethmas

Téléphone : 04 66 56 69 56
E-Mail : cevennesmagazine@gmail.com
Site : www.cevennesmagazine.fr
Facebook : Cévennes Magazine
Instagram : [cevennes_magazine](https://www.instagram.com/cevennes_magazine)

Impression : IMP'ACT imprimerie
Tel. : 04 67 02 99 89 - ZAE Les Hautes
Garrigues - 60 Chemin de Cambounet
34380 Saint-Martin-de-Londres
Imprimé sur papier blanchi sans chlore, issu de forêts
gérées durablement, avec des encres végétales.



N° CPPAP 0626 K 80730
ISSN 0180-6181
Reproduction des textes et photos interdite
(loi mars 1957)
Dépôt légal : jour de parution

ABONNEZ-VOUS !
52 NUMÉROS =
45 € TTC

AU LIEU DE 83 €



N° 99

par Bernard de Fréminville

de Cal à Cam

Calvin (médaillon de)

En 1887, M. Dardier met l'Académie de Nîmes au courant de la découverte fort curieuse d'un médaillon de Calvin. Il paraît qu'il n'y avait pas lieu d'être satisfait du portrait traditionnel du réformateur, tiré d'une peinture du 16^{ème} siècle qui se conserve à Genève. Ce portrait le représenterait dans un trop grand âge et avec une exagération de maigreur et de sécheresse.

Mais il y a déjà quelques années, en fouillant, à Alais, un vieux puits, on a trouvé un médaillon en métal avec cette inscription Calvin, né en 1509, mort en 1564. M. Dardier préfère résolument le Calvin du médaillon au Calvin traditionnel. Il y voit pour la première fois un Calvin dans la plénitude de son activité, un Calvin tout naturel et tout humain, qui respire comme tout le monde et dont le regard est d'une étonnante douceur.

Camaldules (1872)

En 1872, l'abbé Bourelly, curé de Rochebelle, achète des bâtiments et diverses propriétés au sommet de l'Ermitage afin de les léguer à la paroisse de Rochebelle. Le 8 décembre de la même année, le sanctuaire est béni et consacré à la Vierge Marie qui avait préservé la ville d'Alais du choléra. On lui donne alors le nom de Notre-Dame des Mines. Le 31 mai 1874, la statue en fonte de la Vierge (5,15 mètres) est montée au-dessus du chœur, au cours d'une cérémonie qui rassemble environ 13000 personnes. Mais il faut des religieux pour occuper et entretenir ce nouveau sanctuaire, et l'abbé Bourelly a l'idée d'y installer des membres de l'ordre des Camaldules.

L'ordre des Camaldules (*Congregatio Monachorum Eremitarum Camaldulensium*) est un ordre monastique bénédictin de droit pontifical fondé par saint Romuald de Ravenne en 1012 à Camaldoli, ils portent l'habit blanc et la barbe pleine.

Chassés d'Italie et réfugiés pour l'instant à Antibes, ces moines à vocation érémitique acceptent volontiers l'invitation et s'installent à Rochebelle. Malheureusement cette initiative est réprouvée par l'évêque de Nîmes, et, le cœur contrit, l'abbé Bourelly doit les prier de partir pour les faire remplacer par d'autres. Cette affaire assombrit les derniers jours de ce prêtre si dévoué aux paroisses qu'il avait inlassablement dressées.

DE CAMBACÉRÈS Etienne-Hubert (1756-1818)

Ecclésiastique, comte, archevêque et législateur. Né à Montpellier le 11 septembre 1756. Il est en 1789 chanoine et vicaire général à Alais. Il traverse toute la période révolutionnaire sans encombre. Lorsque son frère est consul avec Bonaparte, et après la conclusion du Concordat, il est nommé archevêque de Rouen en 1802. Cardinal l'année suivante, il devient grand officier de la Légion d'Honneur.

En 1805, il est nommé membre du Sénat conservateur et, en 1808, créé comte de l'Empire. Mais lorsqu'éclatent les dissensions entre l'Empereur et le pape Pie VII, Cambacérès refuse d'assister au mariage de Napoléon avec Marie-Louise.

En 1814, il vote la déchéance de l'Empereur et adhère sans hésitation à la Restauration. Pendant les Cent Jours, ayant été admis à la Chambre des pairs il refuse de siéger et reste à la tête de son diocèse jusqu'à sa mort à Rouen en 1818.

Cambis (rue du général)

Rive gauche du Gardon, en centre-ville, partant de la rue Montalet vers l'avenue de la Gibertine. Elle longe les arènes du Tempéras. Sur le plan de 1910, cette rue s'appelle simplement rue de Cambis. Alors qui est le personnage honoré d'une rue ?

Dans cette famille on trouve un maréchal de France (1653) et un capitaine-général des galères (1700). Il s'agirait plutôt du maréchal, éphémère gouverneur d'Alais au moment de son siège par Louis XIII en 1629, destitué par le duc de Rohan qui le soupçonne de vouloir rendre la ville sans combats.

DE CAMBIS (1509)

La famille de Cambis a acquis la baronnie d'Alais en 1509.

- Par acte du 17 décembre 1509, Dominique de Cambis, fils aîné de Luc ou Louis de Cambis, damoiseau et citoyen d'Avignon, acquiert d'abord la portion de Pierre de Montfaucon, fils de Guillaume, seigneur d'Alais et de Vézénobres, au prix de 6000 livres; et par un autre acte du 12 octobre 1512, il achète également celle de la dame de Guérin, veuve de Bompar de Latger, et de Louis de

Latger, son fils, moyennant la somme de 4085 livres. Pour chacune de ces acquisitions, après avoir satisfait aux droits de lods perçus par le gouverneur du comté, d'après la concession faite à son profit par Philippe VI de Valois, Dominique de Cambis reçoit l'investiture de la baronnie.

- 1525. Louis de Cambis, fils du précédent, en froid avec le comte d'Alais, Marc de Beaufort, fait établir une muraille entre leurs deux châteaux, séparés d'à peine quelques dizaines de mètres. Par convention entre les deux parties cette muraille peut avoir des créneaux, mais les canonnières ne devront être que trois.

- 1537. Louis de Cambis, baron d'Alais, devient le seigneur de Salindres comme détenteur des biens de noble Jean de Sauvagnargues, perpétuellement condamné à servir au roi ès galères et à la rame.

- 1556. Reconnaissances féodales en faveur de puissant seigneur Louis de Cambis, baron d'Alais, par ses nombreux tenanciers.

- 1567. Le haut et puissant François de Cambis, baron d'Alais, est dénommé seigneur de Soustelle, Saint-Martin, Salindres, Saint-Christol. Un peu plus tard, on lui reconnaît la haute juridiction sur la vallée de Cendras et Saint-Hilaire-de-Brethmas.

- 1572. Après le massacre de la Saint-Barthélemy, les protestants d'Alais se sont emparés de la ville. Le baron d'Alais, François de Cambis, vient reprendre son fief, il lui faut plusieurs jours de combats opiniâtres et meurtriers. En récompense il reçoit du roi Henri III de nombreux domaines et le droit d'entrer en vicomte aux États du Languedoc. Mais il est bien précisé que sa baronnie ne peut en aucun cas être revendiquée par le roi, qui règne déjà sur l'autre moitié d'Alais par comte de Beaufort interposé.

- 1575. La querelle des seigneurs dégénère en guerre politico-religieuse, la baronne d'Alais s'y distingue.

- 1629. Jacques de Cambis, un moment favorable au duc de Rohan chef des Huguenots, est gouverneur militaire d'Alais. Il est disposé à rendre sa ville à Louis XIII sans combattre. Plus tard il devient maréchal de camp et fait campagne aux côtés du grand Condé. Puis il meurt avec son fils à Lerida en 1653, et Louis XIV le fait maréchal de France à titre posthume.

- 1668. Charles de Cambis est prêtre doyen du vénérable chapitre de la cathédrale, il fait partie des donateurs qui permettent sa restauration.

- Faute de descendants mâles, presque tous tués dans diverses guerres, la baronnie passe par mariage aux mains des La Fare.

DE CAMBIS Jean (1549)

En 1549, trois ecclésiastiques intriguent pour avoir la place de doyen de l'église collégiale d'Alais devenue vacante par la mort de Pierre Dubois.

Ce sont :

1° Jean de Cambis, prieur de Soustelle, fils de Louis de Cambis, nommé par le Pape.

2° Claude Jean, secondaire de la paroisse, choisi par l'évêque de Nîmes, Mgr Briçonnet.

3° Jacques de Cubellis, prieur de Garrigues, frère d'un

Alaisien, Claude de Cubellis, apothicaire. Jean de Cambis, non content d'assigner en justice ses concurrents, essaie d'assassiner Jacques de Cubellis. Excommunié à raison de sa conduite, il se marie avec Marie de Ballan, devient le meneur du parti violent de la Réforme, s'empare des revenus de l'abbaye de Cendras et autres biens ecclésiastiques, prend en 1563 le titre de seigneur de Cendras et de Saint-Hilaire-de-Brethmas et vient à Nîmes chercher le mot d'ordre pour exécuter la Michelade à Alais en 1567.

Il meurt quelques jours plus tard au siège de Montpellier. C'est finalement Jacques de Cubellis qui obtient le doyenné et l'abbaye de Cendras.

Cambriolage (1903)

Lu dans *La Croix* du 7 mai. La nuit dernière le greffe du tribunal civil a été cambriolé. Les malfaiteurs ont fracturé le bureau du greffier et volé la caisse et les clés ainsi que des pièces à conviction parmi lesquelles huit montres.

Cambrioleurs (1912)

Lu dans *Le Temps* du 23 décembre. Vol à la cathédrale d'Alais. Sur commission rogatoire du parquet d'Alais, M. Legrand, sous-chef de la Sûreté, a perquisitionné ce matin au n° 19 de la rue Geoffroy-Lasnier, au domicile d'un brocanteur, M. Antoine Gras. Il y a découvert deux burettes en argent et un ciboire en vermeil qui avaient été dérobés, le 9 décembre dernier, dans la sacristie de la cathédrale d'Alais, par des cambrioleurs restés introuvables. M. Gras ne sera pas inquiété, sa bonne foi ayant été suffisamment établie.

Camélias (impasse des)

Rive droite du Gardon, quartier des Promelles, partant de la rue des Hortensias, elle-même émergeant sur l'avenue d'Anduze. Les camélias sont des plantes à fleurs de la famille des *Theaceae*, originaire d'Asie orientale et méridionale de l'Est depuis la chaîne himalayenne, au Japon et en Indonésie.

Le nombre d'espèces que contient le genre varie, selon les botanistes, entre 100 et 250. En France cette fleur est célèbre grâce à Alexandre Dumas fils, auteur de *La Dame aux camélias* (1848), lui-même source d'inspiration pour Verdi et sa *Traviata* (1853).

Camelot

Tissu ancien porté à Alais. Étoffe de poil de chèvre et de laine ou soie. Une étoffe est dite camelotée, quand elle imite le camelot.

Camionneurs (1926)

Lu dans *L'Humanité* du 24 mars. Les camionneurs d'Alais, au nombre de 35, se sont mis en grève hier. Ils réclament une augmentation de 5 francs par jour.

À suivre...

"Extraits du Dictionnaire encyclopédique d'Alais, en 3 tomes, par Bernard de Fréminville, Éditions Peletine."

LES SOLDATS CARDÉSIENS DANS LA GRANDE GUERRE (1914-1919)

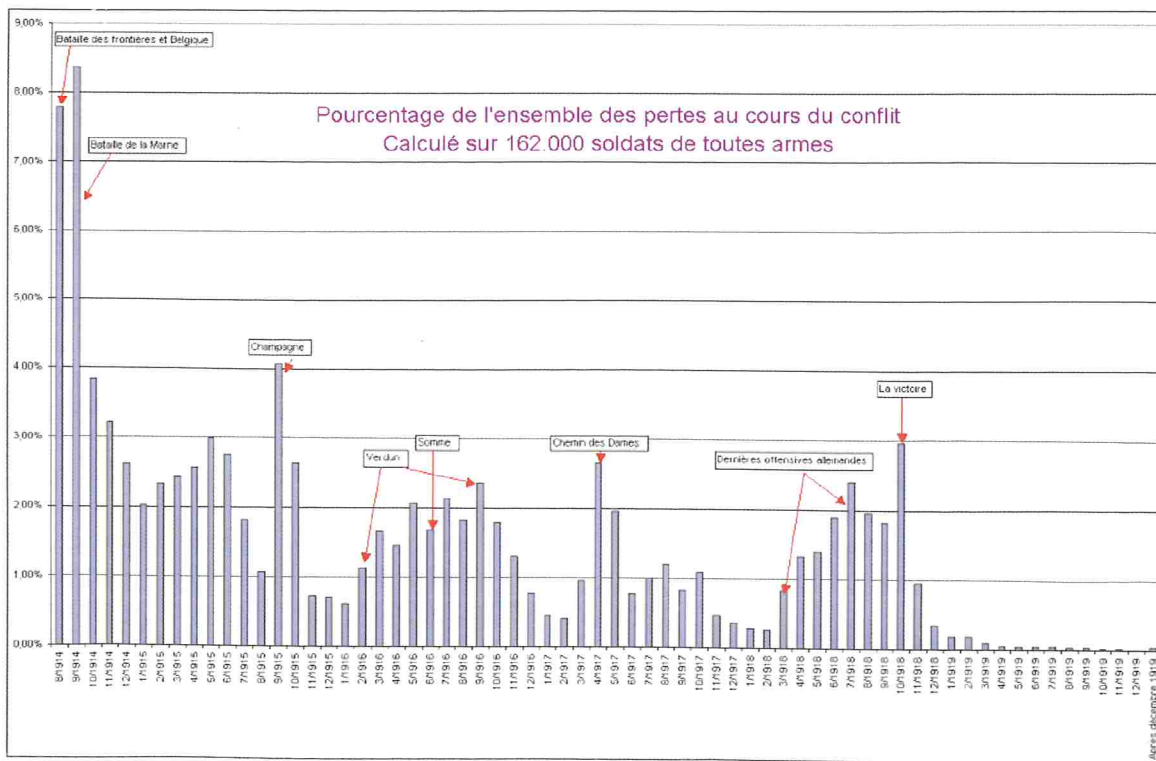
2^{ème} partie

Conférence du 11 novembre 2014
De Bruno Brun

Les soldats cardésiens tombés au front

D'après mon recensement, je ne retrouve pas exactement les mêmes résultats que ceux qui apparaissent sur le monument aux morts. J'ai comptabilisé 21 soldats « morts pour la France » (chiffre envoyé à la préfecture de Nîmes par le maire de Cardet en 1920) contre 20 sur le monument aux morts. Par ailleurs, je n'explique tou-

jours pas la présence de deux soldats sur le monument pour n'être ni natifs, ni résident de Cardet en avril 1914. Peut-être qu'un jour quelqu'un arrivera à comprendre pourquoi? J'ai donc retrouvé trois soldats cardésiens morts pour la France qui n'apparaissent pas sur le monument aux morts (Fernand Gauthier, Joseph Pélardy et Henri Teissier). (Voir annexes).

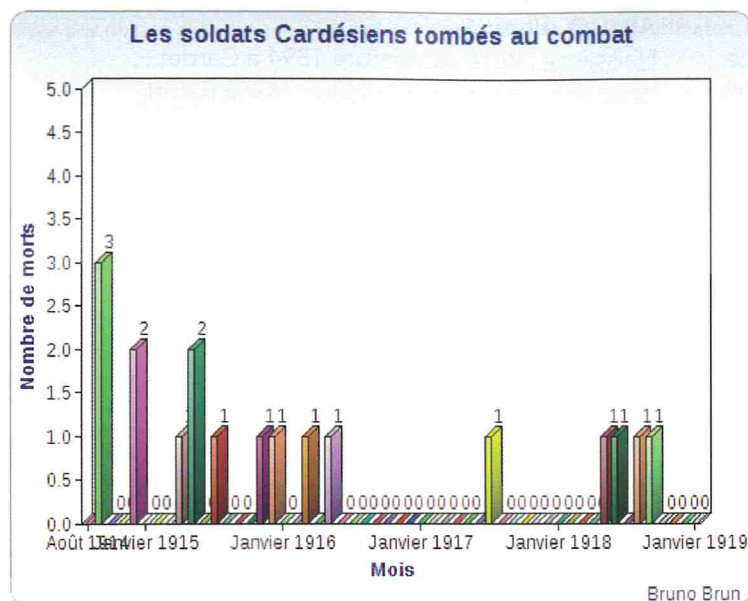


Si on compare ces statistiques à celles concernant l'évolution des pertes cardésiennes au cours du conflit, on peut noter certaines similitudes. Tout d'abord, l'impor-

tance des pertes subies dans les deux premiers mois du conflit en pleine de guerre de mouvement. Le premier Cardésien tué, Adrien Brun, tombe dans les Vosges le

3 septembre 1914 (voir annexe). Trois soldats tombent ensuite dans la période qui va de la bataille de la Marne à l'achèvement de la course à la mer. Du début du conflit à la fin des grandes offensives françaises de 1915, dix soldats cardésiens sont morts au combat soit près de 50 % des pertes totales.

1916-1918 correspond à une longue période calme avec « seulement » trois Cardésiens tombés. Enfin, les grandes offensives de 1918 font grimper à nouveau les pertes, mais pour les Cardésiens, elles sont plus dues à des maladies contractées aux armées qu'aux combats en eux-mêmes. Alfred Brun, le frère du premier, est le dernier cardésien à succomber à ses blessures le 28 février 1919 à l'hôpital de Villeurbanne.



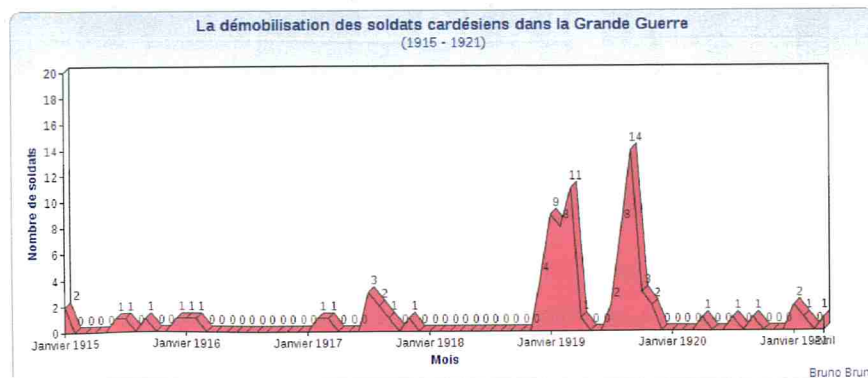
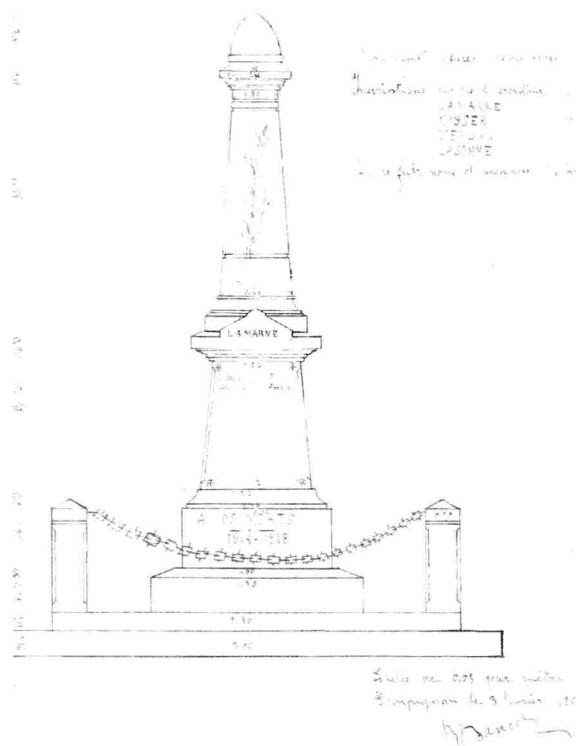
La démobilisation des soldats cardésiens

A partir du 11 novembre 1918, on aurait pu s'attendre à un retour rapide des soldats cardésiens. Ce ne fut pas le cas. Cette démobilisation fut longue et progressive. Voici l'explication en trois temps :

1. Le gouvernement français était soucieux de démobiliser en premier, dans un esprit de justice, les hommes restés le plus longtemps au front.
2. À l'échelle des soldats démobilisables, cette période s'apparente à un véritable basculement identitaire. "Il leur faut se dépouiller de leurs identités combattantes, faire le deuil des morts et de la compagnie des survivants et reprendre leur place dans la vie civile." La transition, qui passe aussi par une "déprise de la violence" après des années de folie meurtrière, peut prendre du temps.
3. Enfin, il reste encore pour les États à définir les modalités de la paix. Après de longs mois de discussions, le traité de Versailles est signé le 28 juin 1919, dans la galerie des Glaces du château de Versailles. Et bizarrement, autour de cette date, aucun soldat cardésien n'a été mobilisé.

Le monument aux morts

Le culte, qui donne naissance aux monuments aux Morts précédant leur érection, est né avant l'armistice. Les mutilés et réformés de guerre organisent des manifestations. Elles ont pour date le 1^{er} et le 2 novembre "la fête des morts". La loi du 25 octobre 1919 pose le principe d'une subvention de l'État, mais il n'y a pas d'obligation de construire un monument. Lors du Conseil municipal du 16 avril 1919 M. de Chapel, conseiller municipal, propose (alors que tous les soldats cardésiens ne sont pas démobilisés) « de construire à cheval entre les cimetières catholique et protestant, un monument commémoratif des morts pour la patrie durant la guerre 14 - 18 de la commune de Cardet ». M. Maurin, maire, émet le vœu « de sceller une plaque commémorative des morts pour la Patrie dans les deux salles de l'école publique de Cardet ». Les deux propositions sont adoptées à l'unanimité. Je n'ai ni information ni trace en ce qui concerne la seconde proposition. Un comité est créé dans le but de récolter les fonds nécessaires à l'érection du monument aux

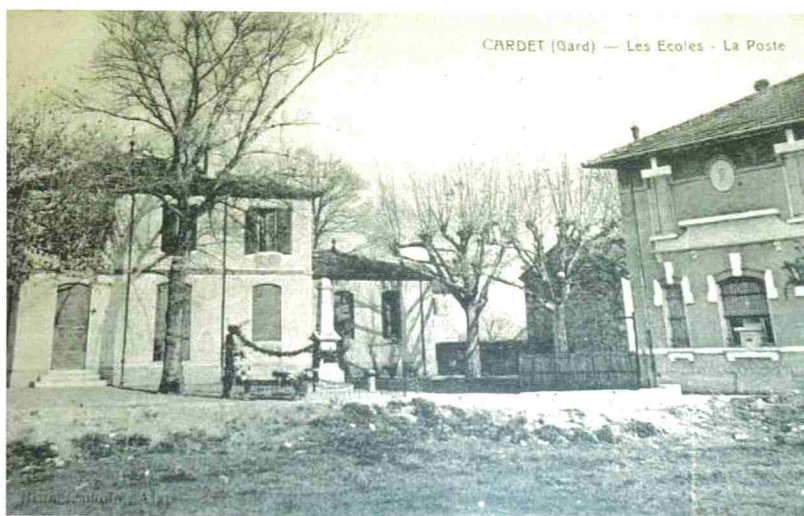


Morts. Un devis effectué auprès de l'entreprise Bancel de Pompignan porte le prix de la construction à 5 500 francs (environ 5 000 euros). De son côté, le « comité du monument aux Morts » a récolté 4 815 francs auprès des Cardésiens et la mairie a voté un budget de 700 francs.

Le monument aux Morts s'adresse à l'ensemble des combattants disparus. Les noms des disparus sont classés par ordre alphabétique jamais par ordre hiérarchique. Les hommes sont égaux devant la loi et devant la mort. On distingue plusieurs éléments sur le croquis du monument aux Morts :

- **La clôture.** Le lieu a été délimité, on y commémore les absents, on en a fait un enclos à caractère sacré. Seuls le magistrat municipal, ou les anciens combattants, parfois les innocents enfants des écoles, peuvent prétendre pénétrer cette parcelle de sol désormais sacrée.
- **La palme** est le symbole de la victoire et du sacrifice. Elle rappelle aussi la mort : on plaçait des palmes sur les cercueils.
- **L'étoile :** Elle est là pour montrer la bravoure des soldats.
- Sur chaque face, le nom de quatre batailles importantes (mais pas obligatoirement faites par des Cardésiens) que l'on retrouve sur de nombreux monuments aux morts : L'Yser, Verdun, La Somme et La Marne.

Le 31 janvier 1920, le conseil municipal a délibéré que le monument aux morts sera élevé sur la place de la mairie. Il est inauguré l'année suivante, en 1921, en même temps que le retour des derniers soldats mobilisés. En parallèle, le 15 avril 1921 est créée « une société ayant pour but de resserrer les liens de camaraderie entre ses membres et de leur faciliter la pratique des sports » : l'Olympique de Cardet est né ! Le bureau est composé de quatre anciens combattants : Edmond Toureille (Président), Louis Roux (Vice-président), Elie Richard (Secrétaire), Raymond Annen (Trésorier).



En 1935, la mairie a le projet d'agrandir la mairie. Elle propose, en conseil municipal, de déplacer le monument aux Morts au cimetière pour permettre cet agrandissement. Devant l'émoi que cette décision

peut provoquer, il est envisagé de demander l'avis à la population cardésienne par référendum. La Seconde Guerre mondiale éclate, le projet est avorté. Il est repris par la municipalité de 1947 qui n'y va pas par quatre chemins et évoque cette fois-ci un monument en plein milieu de la place que les jeunes ne respectent plus. Une demande est faite auprès des familles concernées par ce monument, qui acceptent. Le transfert vers le cimetière a coûté à la mairie 40 000 francs (environ 2 000 euros). La même année, l'association de l'Olympique de Cardet est ravie de voir l'apparition d'un stade de football au cœur du village en face la mairie, alors qu'une nouvelle association, la Boule cardésienne organise des concours de pétanque tous les dimanches après-midi.

Fiche signalétique des poilus cardésiens

Abauzit Albert Régis

Naissance : le 14 septembre 1894 à Cardet.

Père : Adolphe Abauzit - Mère : Marie Barret

Taille : 1,66 mètre

Degré d'instructions : possède une instruction primaire.

Profession : Facteur P.T.T.

Conseil de révision : Bon pour le service.

Classe : 1914. Armée active.

Appelé : le 5 septembre 1914 (à 19 ans).

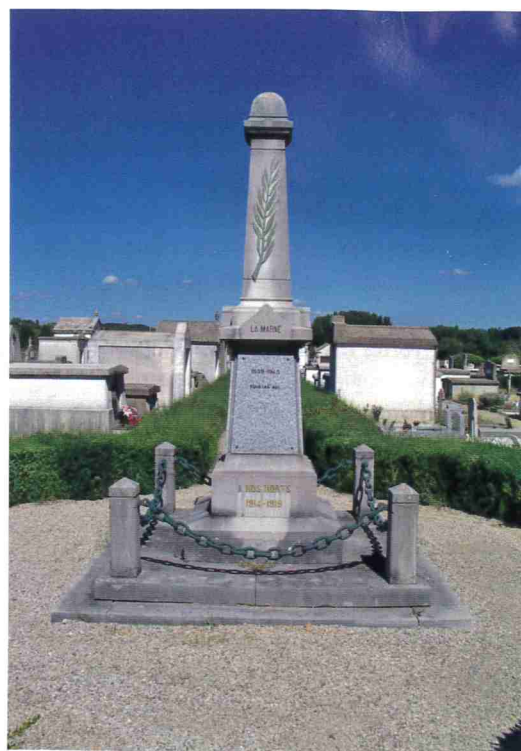
Régiments : 40^{ème} Régiment d'Infanterie (5 septembre 1914). Nommé caporal le 14 mars 1915. Parti en Orient le 15 janvier 1917. Rapatrié le 5 juillet 1918.

Décorations :

- Croix de guerre.
- Médaille de la Victoire.
- Médaille commémorative serbe.
- Médaille militaire.

Démobilisation : le 8 septembre 1919.

À suivre...



AINSI VA LA VIE, L'AMOUR, ETCÉTÉRA...

D'une grand-mère à sa petite fille (1909 - 2080)

12^{ème} partie

Par Carole Rodrigo

*A ma grand-mère Hélène avec qui j'ai vécu et, sa vie tonkinoise (par procuration) et, à ses côtés,
A mon père avec qui j'ai partagé tant de beaux moments, et à mes enfants qui m'en ont tant donné,
A mes amours, que le dernier dure toujours...*

J'ai promis à ces dames de vous raconter par le menu une de nos promenades dominicales en baie d'Along. Aussi nous allons, si vous le voulez bien, la faire immédiatement tous ensemble. Dimanche matin, il est 7 heures. Nous descendons au bas de chez nous. Un lorry nous y attend. Il s'agit d'un véhicule composé de quatre roues sur lesquelles est fixée une plate-forme, sur celle-ci, des sièges. Le lorry est attelé à une petite locomotive qui va nous conduire à l'appontement situé en ligne droite à 1 800 mètres de notre point de départ. Un coup de sifflet, nous voilà partis. Dans dix minutes nous serons sur la chaloupe à vapeur désignée pour nous conduire en baie d'Along. Tu... ! Tu... ! Tu... ! Trois coups de sirène et la chaloupe quitte l'appontement, nous voilà en mer. Parlons un peu de notre bateau. Il a vingt mètres de long, cinq de large, il possède une cabine spacieuse et confortable. Sur cette cabine se trouve une plate-forme pontée où nous nous tiendrons assis dans de bons gros fauteuils en rotin afin d'admirer les curiosités de la baie d'Along.

Nous voilà engagés dans le premier chenal en face de Campha. Madame Brioland, ma femme et votre serviteur, blasés, car nous sommes déjà tous passés par là une centaine de fois, nous occupons de savoir si rien n'a été oublié pour notre précieux casse-croûte de midi. Nous donnons des doubles zéros à nos cuisiniers pour l'achat du poisson frais car il est d'usage, en baie d'Along, de se délecter d'une soupe de poissons (je vous dirais que, personnellement, cette soupe me fait fuir mais il est de bon ton de savourer une soupe de poissons dans ces sortes de promenades. Je ne dérogeais donc point aux habitudes locales). Pendant ce temps, Madame Brioland, Mesdemoiselles Marie-Louise et Jeanne Trémont, que nous avons embrigadées pour cette sortie, poussent des acclamations « Oh que c'est joli ! Regardez ces cailloux et les drôles de formes qu'ils ont ! Oh le beau coin ! Quelle belle petite plage ! Quelles belles photos nous ferons ! ». Naturellement, l'appareil à stéréoscopes suit et à tous moments on entend le dé clic de l'instantané. Nous emploierons, sans difficulté aucune, tous les films de notre fournisseur. Les occasions de photographier nous assaillent à chaque minute. Voici un sampan conduit par une femme indigène, un enfant nu dort sur le fond. Il longe les grandes roches, croquons-le ! Ça y est.

Nos préparatifs finis, je me fais le Cicéron de la bande :

- « Mesdames, regardez ce récif ! N'y trouvez-vous pas de forme particulière ? Mais si répond Mademoiselle Marie-Louise, il ressemble à un képi et c'est d'ailleurs son nom. Il est ainsi désigné sur la carte !

- Et celui-là, qu'en pensez-vous Mademoiselle Jeanne ?

- Il est semblable à une voile de barque.

- Regardez toujours, nous allons en faire le tour.

- Tiens, on dirait un chandelier, dit Madame Brioland.

- C'est bien l'aspect qu'il présente. Continuez à l'examiner ; il doit vous rappeler autre chose !

Et nous tournons toujours. A un moment donné les trois dames dirent ensemble : c'est un moine en prière, un chapelet à la main ! ». Là, par exemple, la sculpture est parfaite. Nous avons devant nous une immense statue qui nous rappelle les anciens monastères de France, la Trappe par exemple. Les gens d'un certain âge ont pu voir, avant la laïcisation générale, ces vieux moines avec leur longue robe de bure, capuche sur le dos, la tête rasée, dans une pose de recueillement, récitant leurs patenôtres devant la statue de St Jean ou d'un autre saint, leur préféré. La chaloupe continue sa marche, nous faisant traverser la grande baie de Fait-si-long. Celle-ci, comme toutes les baies de la contrée, est entourée de cailloux isolés mais qui, de loin, paraissent se réunir tous.

À suivre...

Extrait de : « Ainsi va la vie, l'amour, etc... » de Carole RODRIGO.

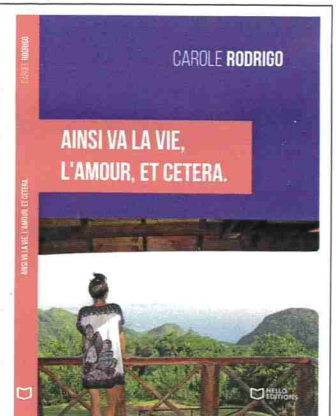
Disponible :

- à la Librairie Sauramps Alès,

- sur le net Fnac, Cultura, Amazone, Hello éditions

- et auprès de l'auteur avec dédicace.

Contact sur Facebook : Carole Rodrigo



TARIF À LA CARTE

Par P. B.

Un jour Prosper, que nous avons déjà croisé dans ces pages*, décide d'aller à Nîmes pour se faire faire des cartes de visite.

Il rentre donc dans le magasin d'une imprimerie ayant pignon sur rue, où le vendeur, très professionnel, lui fait l'article.

Puis vient la question essentielle: LE PRIX!

Là, le vendeur redouble d'ardeur et dit:

"Si vous en prenez 50 ça vous fera tel prix."

"À partir de 100 cartes, nous vous ferons bénéficier d'un tarif dégressif."

"Boudi, dé qué aquela bestia "dégressif"?" lui répond notre Prosper qui a décidé de s'amuser un peu en jouant les imbéciles.

"Dégressif, ça veut dire que plus vous faites faire de cartes moins c'est cher."

"Ah d'accord." dit Prosper. "Dans ce cas faites-en jusqu'à ce que ce soit gratuit!"

* Histoire du corbeau et de la camionnette Ford dans le Cévennes Magazine n° 2271 du 20 janvier 2024.



Cartes professionnelles du père (Jules) et
de l'oncle (Ulysse) de Prosper.

DE PAYSAN À MINEUR

Les gavots débarquent en Cévennes

Par Laurent Aiglon

Extrait du journal de l'association du CFD à la ligne verte: *Le lien*.

Les registres des sorties de Bessèges sont édifiants: grâce à eux on se rend mieux compte de l'important turn-over qui se produit dans les mines cévenoles dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle.

Ces énormes registres comportent les noms et prénoms de l'ouvrier, sa date de naissance, sa commune d'origine, deux notes sur 20 attribuées par le Maître Mineur, l'une pour l'habileté, l'autre pour le comportement. Les sortants sont quelquefois volontaires. Comme il s'agit souvent d'hommes jeunes, il y a aussi les cas des conscrits qui partent pour rejoindre leur régiment. Mais les renvois forment évidemment une grosse partie de ces mentions. Plusieurs centaines d'ouvriers sont ainsi chassés en une année de l'entreprise. Sur une moyenne de 2000 mineurs de fond pour les mines de Bessèges, cela représente environ un tiers de l'effectif qui est totalement volatil. Certains ouvriers seront réembauchés, d'autres sont exclus définitivement.

Nous prendrons seulement une tranche comprise entre 1870 et 1872, en sondant seulement les trois premières lettres de l'alphabet. Il en découle cependant que les mines de Bessèges semblent avoir pâti d'un contexte d'affrontement social, malgré les œuvres du paternalisme de l'entreprise. La fréquence et l'intensité des grèves à Bessèges tout au long de son histoire industrielle corroborent cette thèse.

Lors de l'érection de la com-

mune de Bessèges en janvier 1858 éclate une grève de mineurs. Le baptême de la ville commence donc sous de mauvais auspices pour la Compagnie qui l'a créée. En juillet 1869, une autre grève éclate à la suite d'un coup de grisou qui a fait 8 morts. En novembre 1869, qui trouve-t-on déjà au congrès socialiste à Marseille? Des délégués des cercles républicains de Bessèges et d'Alais. Dans la foulée on assiste à la création des premiers cercles socialistes dans ces deux villes.

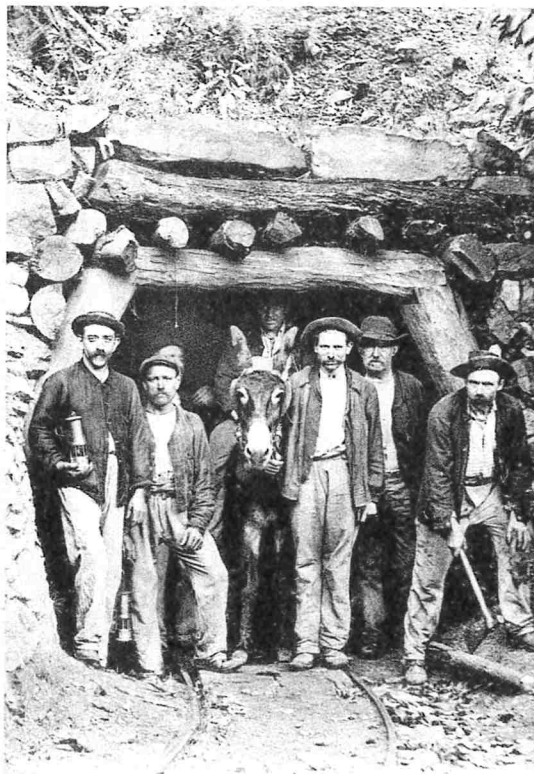
Lors des élections législatives des 21 août et 4 septembre 1881, le socialiste Brissac totalise 17,6 % dans la 2^{ème} cir-

conscription d'Alès dont un score de 48,3 % dans la seule ville de Bessèges! En décembre éclate une grève à la Grand'Combe puis à Bessèges lors de la venue dans la région de cinq parlementaires dont Georges Clémenceau.

L'année suivante, le 16 avril 1882, Alès et Bessèges se dotent de leurs premiers élus locaux socialistes.

Lors de la grève générale du 1^{er} mai 1890, la région de Bessèges est encore aux avant-postes: 4000 personnes défilent le 14 mai à Robiac-Rochessadoules, dépendant de la Cie de Bessèges. À l'issue de la grève, le 29 mai, qui aura donc duré près d'un mois, il y aura 701 renvois, ce qui est un chiffre énorme qui va faire chuter la population de la cité minière.

À la lecture de ce registre des sorties, on constate que les motifs sont variés et concernent aussi bien les mœurs, l'hygiène,



BESSÈGES — Sortie de Galerie des mines de la Cie Houillère
Ducamp, photo C. A., éditeur, Bessèges

les capacités physiques, le comportement et le rendement de l'ouvrier. La grève reste cependant le plus grave motif de renvoi. Les compagnies minières ont très tôt établi des listes qu'elles se communiquent.

La question de la formation de la main-d'œuvre, de sa sédentarisation est encore cruciale. Vers 1870 on est juste au début du métier: être mineur de père en fils ne va pas de soi. Les mentalités paysannes sous-jacentes demeurent.

Le plus gros contingent était recruté parmi les départements limitrophes et ceux du Massif-Central, au premier rang desquels on compte l'Ardèche, la Lozère, la Haute-Loire. Beaucoup de montagnards chassés de leurs verts pâturages par la faim, trouvaient dans un salaire de la mine de quoi faire quelques économies dans l'idée de rejoindre leur pays natal. C'est en fait le début d'un exode rural inéluctable.

Les hommes ayant beaucoup de mal à s'acclimater au dur métier de la mine le capitaine d'industrie Paulin Talbot, premier directeur de la Cie des mines de la Grand'Combe et des chemins de fer du Gard en 1836, avait fait ce constat: *"il faut recruter des mineurs, il faut les loger, il est très difficile de les conserver... Quand on manque d'ouvriers, il faut élever le prix d'extraction pour les attirer et pour garder ceux que l'on a, qui deviennent de plus en plus exigeants à mesure qu'ils perçoivent qu'on a plus besoin d'eux"*.

Il est évident que la dangerosité du métier, la promiscuité des habitations ouvrières, l'autorité de la hiérarchie a constitué pour ces jeunes paysans un motif de rejet. Au moment des travaux agricoles, les mineurs ont tendance à repartir chez eux sans crier gare, ce qui met à mal la production.

Pour fixer cette main-d'œuvre qui a été formée, il a donc fallu que les entreprises houillères créent des institutions sociales comme les premières caisses de retraite, les coopératives d'alimentation à prix coûtant, la gratuité des logements etc. Mais à la Compagnie de Bessèges en 1877, alors qu'il faut 30 ans de cotisation obligatoire pour avoir une retraite, il n'y a guère encore que 25 pensionnés...

Certaines observations extraites des sorties de Bessèges, ne manquent pas de sel! Elles illustrent les difficultés dans le no man's land qui sépare encore le paysan de l'ouvrier.

En voici un florilège avec le motif de leur exclusion:

A.J.: chef gréviste - A.F.: ouvrier paresseux, indiscipliné - A.V.: très faible ouvrier, à ne plus reprendre - A.A.: a été faire les vers à soie sans permission. Perdait beaucoup de temps - A.L.: renvoyé pour mauvais propos de sa belle-mère a magasin au vivre, bon ouvrier - A.L.: parti pour son pays, bonne conduite (cet ouvrier est un peu grogneur) - A.C.: ouvrier très fainéant, a abandonné le travail - A.F.: perdait beaucoup de temps. A une femme. Très disposé à dire des sottises aux employés - A.E.: paresseux émérite - A.F.: a quitté sans permission. A subi autrefois une condamnation pour escroquerie - B.J.: chef gréviste - B.X.: petit ouvrier, manquait souvent

à son poste, surtout le lundi - B.A.: a trouvé le travail de roulage trop forcé pour lui - B.E.: paresseux et polisson - B.F.: ouvrier signalé comme pouvant être très dangereux, grossier, insolent et de mauvaise foi - B.P.: petit ouvrier, très paresseux, manque souvent, surtout le lundi - B.C.: renvoyé pour avoir insulté son maître mineur - B.G.: jeune ouvrier très emporté et mauvaise tête - B.P.: perd du temps, a falsifié son bon de caisse - B.E.: mauvais caractère, estropié - B.P.: avait demandé une permission de 8 jours et est resté un mois - B.A.: est allé soigner ses parents malades - B.D.: a été renvoyé pour avoir reculé la marque du toisé de 0,80. Cet ouvrier s'est toujours bien comporté dans la mine mais a, dit-on, tenu une conduite suspecte durant la grève - B.C.: mauvais ouvrier, se proposait d'insulter le maître mineur pour se faire renvoyer sans quinzaine - B.E.: ouvrier peu intelligent s'accordant difficilement avec ses associés, renvoyé pour s'être battu à la plaine de Bessèges - B.F.: est descendu au 4^{ème} niveau pour engager les ouvriers à quitter au sujet de l'octroi - très exalté - B.N.: parti pour aller vendanger - C.L.D.: ouvrier insubordonné, indiscipliné, propos tenus contre les employés, chef gréviste - C.C.: a abandonné le travail pour aller à son pays - B.L.: parti pour le service puis est allé en Amérique.



M 56 - J. Gascuel phot. Bessèges

Mines de Bessèges - Trainage



BESSÈGES - Le Sacc du Charbon - Versement dans les Bascins

Le Sacc du Charbon - Bessèges (Gard) - Monnaie C. Artige

ORIGINES DES ARMOIRIES DE NÎMES

Relevé par Georges Mathon

Visitez le site : <http://www.nemausensis.com>

Les armoiries de Nîmes étaient, au Moyen Âge :



« Un simple champ de gueules. »

En 1516, François I^{er} accorda aux consuls les armoiries suivantes :
« de gueules, à un taureau d'or passant à dextre. »



- En 1535, les consuls obtinrent de François I^{er} de prendre pour blason de la communauté les insignes de la médaille de la colonie romaine. Voici comment elles sont données par l'armorial de 1694 :



« de gueules, à un palmier de sinople, au tronc duquel est attaché, avec une chaîne d'or, un crocodile passant, aussi de sinople, et une couronne d'or liée d'un ruban de même, posée au premier canton du chef de l'écu. »

- Gastelier de La Tour les blasonne ainsi :
« de gueules, au palmier de sinople, au crocodile enchaîné et contourné, d'azur, la chaîne d'or en bande, une couronne de laurier, aussi de sinople, attachée à dextre du palmier, avec ces mots, d'or, en abrégé : COL NEM. »

Référence du texte ci-dessus :
Dictionnaire Topographique du Département du Gard par Eugène Germer-Durand, 1868. Pages 150 à 151.
Précision aux adeptes de la science Héraldique :
Le texte du blasonnement de Nîmes de Gastelier de La

Tour donné dans cette page est vérifié et fidèle à celui donné par Germer - Durand en 1868.

Les Armoiries de la ville de Nîmes
par J. Igolin, membre de l'Académie de Nîmes, 1938



Médaille de la ville de Nîmes - Graveur R. B. Baron - Collection Gérard Taillefier

Descriptif des 2 faces :

Première face : La Maison Carrée qui fut la première Maison Consulaire de Nîmes au XII^e siècle.
Deuxième face : - en haut, médaille des consuls de Nîmes - en bas premier blason datant du Moyen Âge "un simple champ de gueules" (rouge). - à gauche blason octroyé par François I^{er} en 1516 "de gueules, à un taureau d'or passant à dextre" - à droite, blason octroyé par François I^{er} en 1535 "de gueules, au palmier de sinople, au crocodile enchaîné et contourné, d'azur, la chaîne d'or en bande, une couronne de laurier, aussi de sinople, attachée à dextre du palmier, avec ces mots, d'or, en abrégé : COL NEM".

Les armoiries de Nîmes actuelles, reproduisent le revers de la médaille antique l'As de Nîmes.
Poldo Albenas reconnaît sous la figure du crocodile, le symbole de l'Égypte enchaînée aux palmes (devenues palmier dans les armoiries) et à la couronne de laurier d'Auguste.

COL NEM étant les mots abrégés de Colonia Nemausensis.

Dom Vaissette et Ménard, dans les planches jointes à leurs histoires, a écrit M. de la Farelle, dans ses « Études historiques sur le Consulat et les Institutions municipales de Nîmes », nous offrent un cachet scellant un acte de 1226, qui était propre à la Communauté de Nîmes. On y voyait empreinte la figure de ses quatre consuls avec ces mots :



Sceau de la cité en 1226

« SIGILLVM . CONSVLVM . CIVITATIS . NEMAVSI » ;
« SCEAU des CONSULS de la VILLE de NÎMES » ; ces quatre figures sont debout, elles portent une tunique étroite et serrée par une ceinture au milieu du corps ; ce vêtement ne descend qu'à mi-jambe dans

les deux figures du milieu, et jusqu'à la cheville dans les deux autres. Les deux premières portent par-dessus cette tunique une espèce de manteau ou de chape très courte qui leur couvre l'épaule droite, s'attache au-dessus de la poitrine et reste ouverte par-devant, les deux dernières, celles à la longue tunique, n'ont point de petit manteau, mais bien une sorte de scapulaire ou large bande d'étoffe qui pend par-devant et par-derrière, mais plus courte que le premier vêtement.

Tel était donc le sceau de Nîmes au XIII^e siècle.



Sceau des Consuls des Arènes

Le 23 février 1273, Raymond Marc permit aux consuls des Arènes d'avoir un sceau particulier avec cette légende : « *Sigillum consulum nobilium castri Harenarum.* »

Par lettres patentes, datées de Lyon, avril 1516, le roi François I^{er} permit à la ville de

Nîmes de placer dans le Champ de Gueules de ses Armoiries, un « Taureau d'Or passant ».

En 1517, on trouva à Nîmes, la Médaille que la colonie avait autrefois fait frapper en l'honneur d'Auguste et d'Agrippa, portant à l'avert la double effigie d'Auguste et d'Agrippa, et, au revers, un crocodile attaché à une palme, d'où pendent des bandelettes et une couronne de chêne.

Le 5 juin 1517, c'est-à-dire peu après la découverte de la médaille précitée, le conseil de ville fut consulté pour savoir s'il n'y aurait pas lieu de remplacer dans les Armoi-

ries de Nîmes, le Taureau d'Or par le revers de la médaille de la colonie. Le conseil décida de ne pas changer les Armoiries de la ville, mais d'y ajouter, toutefois, une Fleur de Lys, ce qui n'eut aucune suite.

Le roi François I^{er} devant honorer Nîmes d'une visite, le conseil de ville décida de lui offrir un Plan en relief, en argent, des arènes, « un colisée ou théâtre d'argent, en tout semblable à celui de Nîmes, appelé les Arènes, avec autant d'arcs, en bas, en haut et entour, autant de colonnes de semblable artifice et toutes architectures qu'il y a aux Arènes, depuis les fondements jusqu'au plus haut, tant dedans que dehors de tout ce qui est dessus terre sans rien omettre dudit édifice etc., etc... portant en outre le revers de la médaille de la colonie romaine », dit le texte du marché passé pour la construction de pareil objet, pour lequel la ville devait donner trente marcs d'argent fin et plus, s'il en était besoin, et donner 500 livres tournois pour l'exécution du travail.

L'objet terminé fut présenté aux consuls et le 24 février 1534, le conseil députa le premier consul, Antoine Arlier, docteur en droit, pour aller offrir au roi, au nom de la ville de Nîmes, le Plan de l'amphithéâtre, en relief et en argent.

Le roi reçut avec de grands témoignages de satisfaction le présent de la ville de Nîmes, s'intéressa vivement aux explications qui lui furent données sur la signification du revers de la médaille de la colonie romaine, gravé sur le présent offert.

À la suite de cette visite et de ce don, en juin 1535, le roi concéda de nouvelles Armoiries à la ville de Nîmes, par lettres patentes datées de Coucy, dans lesquelles il disait :

« ... avons octroyé et octroyons, voulons et nous plaît que soit demis et rejeté le thoreau d'or par nous autrefois à eulx concédé en leur ancien champ de gueules, soient dorénavant et à perpétuité ledit coleuvre, à palme enchainé, et le chapelet de laurier en icelle pensile, et davantage, escrit en lettres antiques majuscules ces deux mots COL. NEM., ladite palme entre lesdits deux mots et pardessus, et le tout ainsi qu'il est contenu en la figure ci-empreinte, laquelle est purement pourtraite et tirée des antiques médailles ledit coleuvre, palme et chapelet, de sinople, comme plus approchant du naturel d'iceulx, la chaîne et lettres d'or, le tout sur l'ancien champ de gueules... »

Disons qu'à cette époque on croyait que les mots COL. NEM. signifiaient :

- Le Coleuvre de Nîmes, alors qu'ils signifiaient :
- Colonie de Nîmes. « Colonia Nemausensis - au lieu de - Columer Nemausensis ».

Ce texte sous les yeux, nous dirons qu'on commet une erreur quand on représente les Armoiries de Nîmes avec un palmier, alors qu'il faut y voir une palme.

La palme de nos Armoiries symbolise la victoire d'Actium, remportée par César Octave (puis l'empereur Auguste) sur Antoine, et, le crocodile, l'Égypte vaincue, attachée à une palme.

SOUVENIRS

du mari de l'institutrice

BOUQUET - LE PUECH - 1961-1962

EXTRAIT DES MÉMOIRES de René BRUN

« LE MARI DE L'INSTITUTRICE »

LE PUECH JUILLET 1961 : une jeune institutrice découvre son premier poste

Par Alain Bouras

En préambule, dans ses notes jetées sur le papier quarante ans plus tard, René précise « quand gamin on parlait de Bouquet... C'était le Mont Bouquet... Le Guidon de Bouquet (voir note 11 ci-après). Nous allions, au printemps, à Brouzet-les Alès dans le car Alteyrac affrété pour la circonstance, en pèlerinage à Notre Dame du Guidon de Bouquet, curé et bigotes en tête, en chantant des cantiques : « *Notre Dame du Guidon, veille, veille, sur le Guidon...* ». Une messe était célébrée en plein air, et suivait le repas tiré des paniers.

Excellente journée, car nous descendions avec nos petites amies, les rapprochements gentils étaient nombreux... Notre Dame nous pardonnera !

Tout ça pour en venir à mon mariage avec Andrée le 28 juillet 1951. Et c'est à ce moment que j'ai découvert Bouquet et le Puech.

Dédée venait d'obtenir son premier poste d'enseignante : maîtresse d'école à Bouquet.

Elle annule pour les beaux yeux de son mari un voyage de fin d'études de l'École normale de Nîmes en Norvège : nous faisons notre voyage de noces à Nice-Monaco -une semaine- et le grand voyage commence à moto pour Bouquet.

Déception : une route goudronnée jusqu'à la sortie de Navacelles, puis une côte (que j'ai baptisée côte des Pins), 400 mètres de plat ensuite, l'horreur : des bancs de rochers plats sur la route servant (je l'ai su plus tard) à permettre l'écoulement de l'eau.

À Bouquet, la secrétaire de mairie nous oriente vers M. le Maire, sa mairie et son école au PUECH par un chemin que le cantonnier n'entretenait pas trop mal, la pelle d'une main et le fusil de chasse de l'autre. Nous faisons connaissance, on nous parle d'une an-

cienne institutrice et de ses qualités, vue sur l'école, la mairie et notre logement, ou plutôt de quatre murs avec lézardes côté nord, le sol dix centimètres plus haut d'un côté que de l'autre avec quelques pavés de temps en temps... L'ancienne institutrice logeait sans doute chez l'habitant ; et nous, naïfs ! Nous voulions un logement de fonction !

L'amour étant une bonne invention d'économiste, nous avions dans la joie hâte d'aménager notre premier logement.

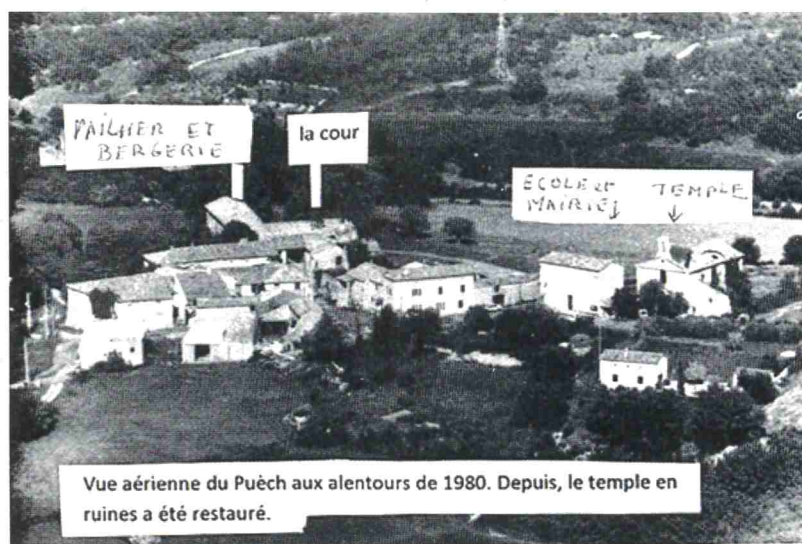
La maison -grande bâtisse- un cube. À côté, le temple - un pan de mur et des ruines ; contre les ruines, les



Ecole de Bouquet au début du siècle

« ch... » ⁽¹⁾, une petite porte pour les élèves, une plus grande pour l'institut sur des trous à la turque et fosse (un puisard?)

Ah! Le charme! Avec un micocoulier contre la maison, et devant, l'aire de battage servant de cour de récréation, des puits pour permettre aux animaux, moutons et chevaux, de boire ⁽²⁾. Le mari de l'institutrice, histoire de faire son footing matinal se coltinait deux voyages d'eau puisée à 400 mètres en contrebas, décantée dans une baignoire et récupérée dans avec une casserole (la surface). Une porte centrale - sans clef - permettait de rentrer dans la maison; salle de classe à droite sans bousculade, 5 élèves. À gauche une cave, garage ⁽³⁾, salle à manger, chambre surface égale à notre appartement du haut, grande cheminée de plus de deux mètres de large, au fond notre lit « d'hiver »; au mur, des papiers d'emballage remplaçaient le papier peint et au pied du lit, deux cloches! (pas René et Andrée!), deux véritables cloches!



Vue aérienne du Puech



École de Bouquet, élèves et maîtres (année 1890)

Les catholiques et les protestants de Clochemerle-Bouquet n'ayant pas pu se mettre d'accord pour leur utilisation. Il faut dire que la cloche du temple était plus grosse que celle de l'église, laquelle s'était fêlée à sa descente du clocher (les ouvriers étaient-ils protestants, qui sait?) ⁽⁴⁾

Un escalier passablement usé amenait au premier étage; à la base un « cagibi » sans porte pour le bois à venir de l'école; au premier étage le bureau de la mairie -ouvert le jour du vote- et en face notre logement avec, de la fenêtre, une vue imprenable sur le Castellas.

L'heure du grand nettoyage est arrivée. Lézardes bouchées au plâtre... Mes congés payés m'ont permis d'aménager pour la rentrée; sur les conseils du maire, je nivelles le sol avec du sable avant la pose d'un balatum (à mes frais) moins cher qu'un lino. Le hic: les pieds des tables et des chaises ont eu besoin de dessous de bouteille, sinon ils perçaient le tapis. Un placard d'angle de ma fabrication, un fourneau pour la cuisine et le chauffage, un lit et une armoire, cadeaux de parents (nous l'avons encore).

Et nos économies ont servi à l'achat d'un buffet; une table et deux chaises (chez Renvier, le moins cher, au bas de la rue d'Avéjean)... Bref, nous étions prêts pour faire cuire un œuf! Heureusement pour moi, Dédée s'est révélée excellente cuisinière.

J'allais oublier le poste de radio -énormement nous l'avons encore, et il marche avec son antenne et sa terre. ⁽⁵⁾

Nos voisins: M. et Madame B. et leurs enfants qui composaient la moitié de l'effectif et M. et Madame P. plus père et maire et de l'autre côté de la ruelle, les bâtiments de la ferme. ⁽⁶⁾

Nous avons eu le coup de foudre pour ce hameau, très pittoresque, une vue magnifique sur la chaîne de rochers du Guidon et son castellas en ruines ⁽⁷⁾ notre lieu de promenade (il y avait encore les ruines des dépendances et un puits). ⁽⁸⁾

En bas, Bouquet village, une église en ruine, charmante sous son lierre. Nous ne faisons que traverser, nos contacts avec les habitants se limitaient à quelques paroles lorsque nous y descendions, car nous partions le jeudi et le dimanche. Il y avait pourtant des gars très typiques: le papet Fi avec son fusil plus grand que lui, un calibre ancien, mais très efficace pour les grives; le charbonnier M.T... -un géant aux yeux bleus- qui m'a montré « une lièvre » ⁽⁹⁾ qui courait sur le versant du Castellas; un maquignon avec un fils handicapé et une fille trop jeune que ma femme acceptait quand même; le vieux célibataire de Suzon... ⁽¹⁰⁾ »

À suivre...

NOTES

(1) en réalité il était moins endommagé que cela, les quatre murs subsistaient, voir photo aérienne. « ch... » se dit cagador en occitan, prononcer cagadous.

(2) le puits flanqué d'une pise (abreuvoir); nous y faisons boire des bœufs. Il n'était pas conçu pour les moutons.

(3) cela nous échappe

(4) en réalité les deux cloches n'avaient pas eu le même sort: celle du temple avait été descendue pour être mise en sécurité; celle de l'église, elle-même en ruines, s'était effondrée (j'ai failli être témoin de cet événement, étant passé sur le chemin voisin à la fin d'une journée, tandis que la chute du clocher avait eu lieu dans la nuit suivante). Quant à la contestation catholiques - protestants au sujet de leur utilisation, cela nous échappe, car il n'était bien entendu pas question de les remettre en place! et on ne pouvait pas imaginer que l'édifice serait restauré et que la cloche, prêtée, si mes souvenirs sont bons, à la paroisse des Mages, retournerait dans son clocher!

(5) noter que René écrit ses souvenirs une quarantaine d'années plus tard, à sa retraite.

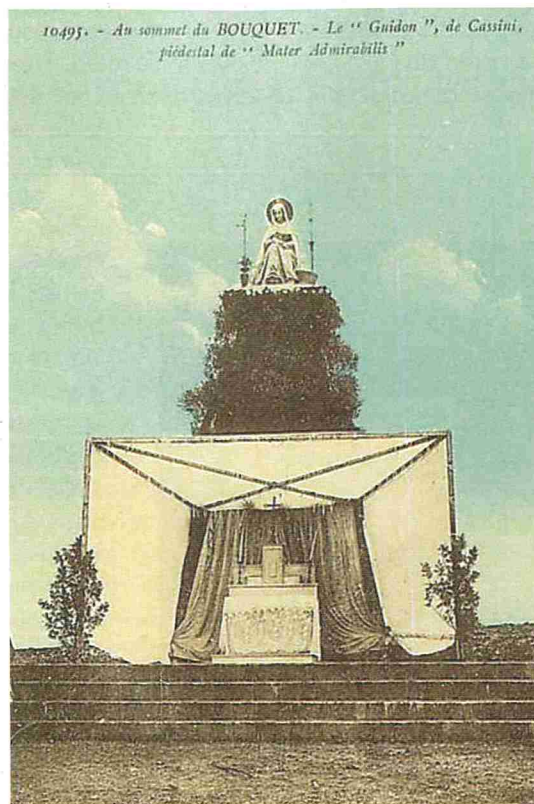
(6) René fait allusion à la grande ferme, flanquée d'une maison de maître, du docteur Jules Anglas (professeur de biologie à la Sorbonne et non comme on le croyait médecin) qui la tenait de son épouse décédée, née Jean, une famille de notables protestants établis au Puech au XVIII^{ème} siècle. Voir sur la vue aérienne.

(7) le Castellàs: on ne pouvait pas imaginer à l'époque qu'après le temple et l'église, la tour principale serait à son tour relevée de ses ruines, sous les auspices de la Municipalité de Bernard de Montriond.

(8) ces dépendances étaient en réalité le village original de Bouquet. Le puits? en réalité une citerne qui alimentait le vieux village et qui se remplissait mystérieusement, n'étant plus raccordée à des toitures de toutes façons effondrées. Une aubaine pour les travaux des bénévoles de l'Association pour le Castellàs de Bouquet qui travaillent à la réfection du site depuis une vingtaine d'années.

(9) una lèbre, lièvre est féminin en occitan

(10) il s'agit d'un Teissier, dit le Cavès, unique habitant d'un autre hameau, alors pratiquement tout en ruines, qui servit de décor au tournage du film « Un homme de trop » de Costa-Gavras, d'après un roman de J.P. Chabrol, en 1967.



(11) À PROPOS DU GUIDON DE BOUQUET:

le Guidon pour le Mont Bouquet, désignation absolument inconnue à l'époque pour les habitants de cette région. Le Guidon est à l'origine le sommet du massif, que l'on n'aperçoit d'ailleurs pas depuis Bouquet. Appellation dont l'origine était oubliée, on pensait à une apparence de guidon de vélo, en réalité il s'agit du signal dressé par les topographes (les Cassini) pour l'établissement de cartes géographiques. À Bouquet, on parlait aussi de « la Madone » par référence à la statue de la Vierge, autre repère qui avait marqué le lieu (dressée sur le fameux Guidon). Le nom de Bouquet provient de la dénomination du Castellàs remontant au XI-XII^{ème} siècles et du hameau apparu à ses pieds: « castrum de Bochetto » (prononcer Boqueto), « château du Bois », cette variante de Bosquet devenu Bousquet signifiant alors « lieu inhabité » plutôt qu'ensemble d'arbres.

OFFRE SÉLECTIONNÉE	Nom & Prénom :	
Abonnement papier <input type="checkbox"/> 1 an - 52 numéros 45 € TTC	Adresse :	
Abonnement numérique <input type="checkbox"/> 1 an - 52 numéros 30 € TTC	CP :	Ville :
Abonnement papier + numérique <input type="checkbox"/> 1 an - 52 numéros 50 € TTC	Mail :	Tel :

ABONNEZ-VOUS!

**52 NUMÉROS =
45 € TTC**

AU LIEU DE 83 €

Pour vous abonner, renvoyez-nous le bulletin ci-dessus :

- Par courrier: CÉVENNES MAGAZINE - B.P. 90031 - 30101 ALÈS PPDC accompagné du règlement
- Par mail: cevennesmagazine@gmail.com nous vous ferons suivre un lien de paiement pour régler par C.B.
- Via le site: cevennesmagazine.fr - Rubrique abonnement - Paiement C.B. ou virement